

Fiche du site FR5300061: ESTUAIRE DE LA RANCE



[accueil](#) > [patrimoine naturel](#) > [natura 2000](#) > [recherche géographique](#) > [bretagne](#) > [côtes-d'armor](#) > **site fr5300061**



Les fonds cartographiques utilisés sur ce site sont soumis à des [restrictions d'utilisation](#).
Pour des raisons de lisibilité, tous les noms de communes ne sont pas inscrits sur la carte.

Identification

Code : FR5300061
Appellation : ESTUAIRE DE LA RANCE
Date de compilation : 11/1995
Mise à jour : 08/2000
Historique : Date de proposition comme SIC : 04/2002

Localisation

Départements : [Côtes-d'Armor](#) (51 %), [Ille-et-Vilaine](#) (49 %)
Superficie : 2788 ha
Altitude minimale : 10 m
Altitude maximale : 73 m
Région biogéographique : Atlantique

Description

Les herbiers saumâtres et petites roselières des lagunes (1150) liées à d'anciens moulins à marée figurent parmi les habitats prioritaires les plus remarquables du site. A noter également la diversité des habitats du schorre avec en particulier des prés-salés atlantiques accompagnés de végétation annuelles à salicornes et de prairies pionnières à spartines ou graminées similaires. La Rance maritime est par ailleurs un site d'hivernage majeur pour le Bécasseau variable. Quatre espèces de chiroptères d'intérêt communautaire fréquentent les secteurs boisés plus ou moins clairs ainsi que les abords immédiats de la Rance (Murin à oreilles échancrées, Grand Murin, Petit et Grand Rhinolophe). La Loutre d'Europe est présente au sein d'une population isolée sur la Rance et le Couesnon.

Ensemble de côtes rocheuses et de coteaux boisés bordant une ancienne ria très large et découpée, avec présence d'importantes vasières localement colonisées par des schorres parcourus de nombreux chenaux. Le secteur retenu présente une portion maritime à régime hydraulique contrôlé par l'usine marémotrice de la Rance ainsi qu'une portion dulcicole en amont de l'écluse du châtelier.

Composition du site :

Autres terres arables	35 %
Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	32 %
Marais salants, Prés salés, Steppes salées	10 %
Forêts caducifoliées	9 %
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	4 %
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
Dunes, Plages de sables, Machair	1 %
Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

Types d'habitats présents	% couv.	SR (1)
Estuaires	33 %	C
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	24 %	C
Prés salés atlantiques (<i>Glauco-Puccinellietalia maritima</i>)	6 %	C
Lagunes côtières*	4 %	B
Végétations pionnières à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	2 %	C
Landes sèches européennes	2 %	C
Végétation annuelle des laissés de mer	1 %	C
Dunes mobiles embryonnaires	1 %	C
Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	1 %	C
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	1 %	C
Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	1 %	C

Espèces présentes : Mammifères	PR (2)
Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>)	C
Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)	C
Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrum-equinum</i>)	C
Loutre (<i>Lutra lutra</i>)	C
Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	C
Vespertilion à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	C

(1) Superficie relative : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cet habitat (15 à 100%); B=site très important pour cet habitat (2 à 15%); C=site important pour cet habitat (inférieur à 2%).

(2) Population relative : taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%); B=site très important pour cette espèce (2 à 15%);

C=site important pour cette espèce (inférieur à 2%); D=espèce présente mais non significative.

***Habitats ou espèces prioritaires (en gras) :** habitats ou espèces en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

Le ministère de l'écologie et du développement durable alimente ce service pour rendre accessible au public les informations sur la contribution française à la constitution du réseau Natura 2000. **Les informations contenues dans cette page sont un extrait simplifié de celles transmises à la Commission européenne au 18 janvier 2006.** Le contour du site représenté sur la carte ci-dessus est celui transmis à la Commission européenne. En revanche, le fond cartographique n'est pas celui de référence et doit être considéré comme schématique.

[haut de page](#)